

CATALOGUE DES PROJETS

M Mission Mécénat de la Ville de Lyon M



Présentation de la Mission Mécénat

Un projet transversal

La Mission Mécénat est née en 2020 afin d'offrir aux entreprises, mais aussi aux fondations et aux particuliers, l'opportunité de devenir des partenaires privilégiés des projets du territoire.

Grâce à votre concours par des dons financiers, mais aussi des dons en nature et des apports en compétences, vous pouvez contribuer à la réalisation de projets d'intérêt général menés sur le territoire de votre collectivité. Vous participerez ainsi au développement socio-économique et au rayonnement local en soutenant des initiatives publiques qui dépassent désormais largement les frontières de l'action culturelle. Des projets déjà engagés dans les domaines sportifs, culturels, événementiels et d'autres dans le social, l'éducation et l'environnement peuvent ainsi prendre une plus grande ampleur.

Un catalogue de projets

Venez vous aussi rejoindre les partenaires actuels pour vous engager dans une politique de mécénat à l'échelle locale, régionale et internationale. L'ensemble du catalogue des projets proposés par la Ville de Lyon est maintenant à votre disposition.

Ces projets s'organisent autour des thématiques suivantes : patrimoine, événements populaires et solidarité.

SOMMAIRE



Petites Serres

Parc de la Tête d'Or

p.8



Saint-François-de-Sales

Un orgue historique

p.10



Hôtel de Ville de Lyon

Un monument emblématique

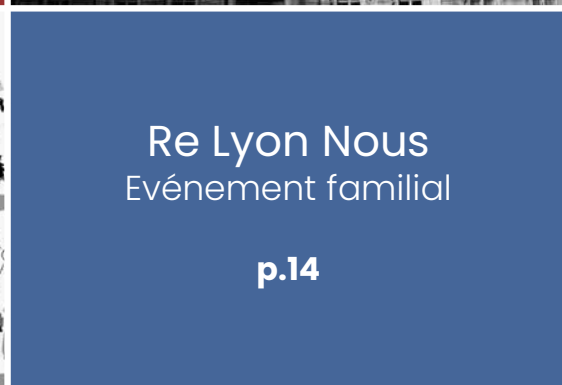
p.11



Végétalisation

Partout dans la ville

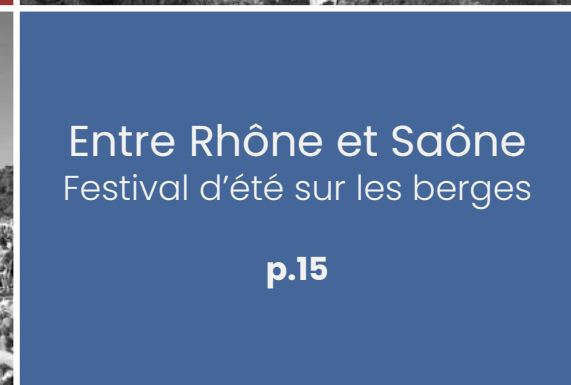
p.12



Re Lyon Nous

Événement familial

p.14



Entre Rhône et Saône

Festival d'été sur les berges

p.15



La Reprise

Célébrons les valeurs sportives

p.16



Lyon Worldskills

Hors les murs

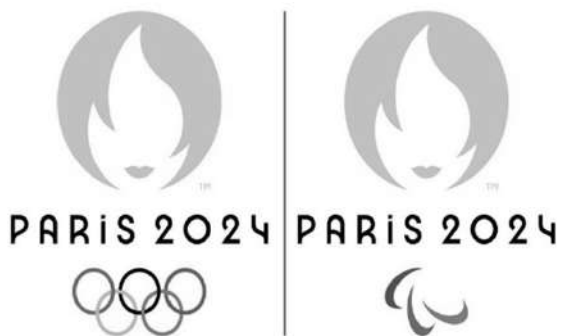
p.17



Fête des Lumières

Chaque année en décembre

p.18



Jeux Olympiques

Paris 2024

p.19

Espaces Sport-Santé

Activité physique pour tous

p.21



enform@lyon
Sport dans la ville

p.22



Actions du CCAS

Pour une ville solidaire

p.23



Maison des Femmes

Prévenir, soigner, accompagner

p.25

Semaine des gestes qui sauvent

Formation aux premiers secours

p.26



Vos contreparties

Comme mécène de la Ville

p.27





macLYON
Musée d'Art Contemporain

p.31



Auditorium
Orchestre National de Lyon

p.32

Conservatoire de Lyon
Transmettre, créer et partager

p.33



ENSBA
Beaux-Arts

p.34



 Mission Mécénat de la Ville de Lyon 

Un patrimoine à protéger et à valoriser



LES PETITES SERRES

Parc de la Tête d'Or

- Patrimoine -



Aperçu des Grandes Serres, monument emblématique du Parc de la Tête d'Or



Photos de la partie fermée au public des Petites Serres dans son état actuel

Au sein du Parc de la Tête d'Or, plus grand parc urbain d'Europe, le Jardin botanique est depuis 1796 un établissement d'un grand intérêt, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour la communauté scientifique au vu de son **extraordinaire patrimoine végétal**.

Au cœur de ce Jardin Botanique, les Petites Serres sont particulièrement dégradées et, pour des raisons de sécurité, ont été en partie fermées au public dès 2006. Pour cette raison, **près de 20% des collections végétales qui s'y trouvaient ont déjà été perdues** en l'espace d'une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, près de 60% des Petites Serres sont fermées au public. Durant ce mandat, **un processus ambitieux de restauration va être engagé**.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Le projet de rénovation des Petites Serres

Objectifs du projet de rénovation

Assurer la conservation et la préservation d'un patrimoine exceptionnel :

Avec aujourd'hui plus de 12 000 espèces différentes, dont 900 espèces menacées et certaines éteintes dans la nature, les collections conservées par le Jardin Botanique sont un trésor unique et inestimable.

Sensibiliser les visiteurs à l'utilité et à la préservation de la biodiversité :

- 8 000 personnes sont accueillies chaque année en animation de sensibilisation dans le Jardin Botanique (20 000 personnes au total sur l'ensemble des animations Lyon Nature)
- 150 000 visiteurs libres viennent chaque année découvrir les Grandes Serres

Conforter le Parc de la Tête d'Or comme un lieu de référence en matière de conservation :

- Le Jardin Botanique possède déjà un herbier de plus de 300 000 parts alimenté par des botanistes de renom (Jussieu, Rousseau, etc.) et par les découvertes des botanistes du Jardin.
- On lui doit plusieurs publications scientifiques récentes pour des découvertes de nouvelles espèces (notamment de bégonias).

Calendrier et contributions souhaitées

Quelques dates clés :

- **1796** création du Jardin Botanique à Lyon
- **1856** Inauguration du Parc de la Tête d'Or
- **2006** Fermeture d'une partie des Petites Serres au public
- **2022** Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **2023** Rendu des conclusions de l'étude patrimoniale
- **2024** Démarrage des travaux

Contributions attendues :

Vous pouvez soutenir le projet des Petites Serres de deux manières.

- Mécénat **en numéraire** : apporter une contribution financière au projet
- Apport **en nature et/ou en compétences** : verrerie, matériaux de construction et de rénovation, etc.

ORGUE SAINT-FRANCOIS-DE-SALES

Restauration d'un joyaux historique

- Patrimoine -



La restauration de l'Orgue le sauvera d'une fatale dégradation, afin de léguer aux générations suivantes un patrimoine musical d'une grande richesse.

Construit en 1880 par Aristide Cavallé-Coll, le Grand Orgue de Saint-François-de-Sales est l'un des plus beaux joyaux de la facture d'orgue française du XIXe siècle. Il attire à Lyon des organistes du monde entier.

Une importante étude de l'instrument a été commandée par la Ville de Lyon et la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a permis d'établir un état sanitaire précis de l'instrument et de proposer un **protocole pour une restauration approfondie** :

- Mécanique des notes
- Restauration complète de toute la partie instrumentale (tuyauterie, boîtes expressives, sommiers, tubes de postage, peaux...)
- Restauration de l'alimentation en air (gosiers, porte-vent, réservoirs, turbine...)
- Nettoyage de l'ensemble de l'instrument, traitement des charpentes, nettoyage et décrassage du buffet

*La **brochure spécifique** est disponible sur demande.*

Les contributions attendues

- Accompagnement financier

Retrouver la collecte ici : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/orgue-cavaille-coll-de-leglise-de-saint-francois-de-sales-a-lyon>

HOTEL DE VILLE DE LYON

Restauration d'un monument emblématique

– Patrimoine –



La maison de tous les Lyonnaises et Lyonnais doit être restaurée pour pouvoir bénéficier aux futures générations.



L'Hôtel de Ville est **l'un des monuments les plus remarquables de Lyon**. L'édifice fut construit de 1646 à 1672 autour de sa cour d'honneur par l'architecte de la ville, Simon Maupin.

Depuis, le lieu a eu **une histoire riche et mouvementée** : un incendie le détruisit en partie en 1674, ce qui permit à Jules Hardouin-Mansart, commandité par le roi, d'en redessiner les plans. Il fut transformé en tribunal pendant la Révolution française. Le 14 juillet 1803, un second incendie détruisit le bâtiment qui sera complètement restauré durant le Second Empire.

Actuellement, il accueille 10 fois par an le conseil municipal et ses salons sont des lieux de réception et de réunion. L'Hôtel de Ville a **besoin aujourd'hui d'être en partie rénové, au risque de se détériorer encore plus** : travaux de restauration énergétique, de mise en lumière, remise en état des salons (tentures, parquets).

Une étude patrimoniale est commandée afin de déterminer un plan de restauration précis, en adéquation avec le caractère historique de ce bâtiment.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

VEGETALISER LA VILLE

Parc des Balmes et partout dans la ville

- Patrimoine -



Sensibilisation aux cycles de la nature avec un groupe de scolaires



La végétalisation partout en ville permettra à tous les Lyonnais de profiter d'espaces de nature (ci-dessus un verger urbain géré par les habitants).

Plus de 9 Français sur 10 expriment le besoin d'un contact quotidien avec le végétal - enquête UNEP-IPSOS 2013

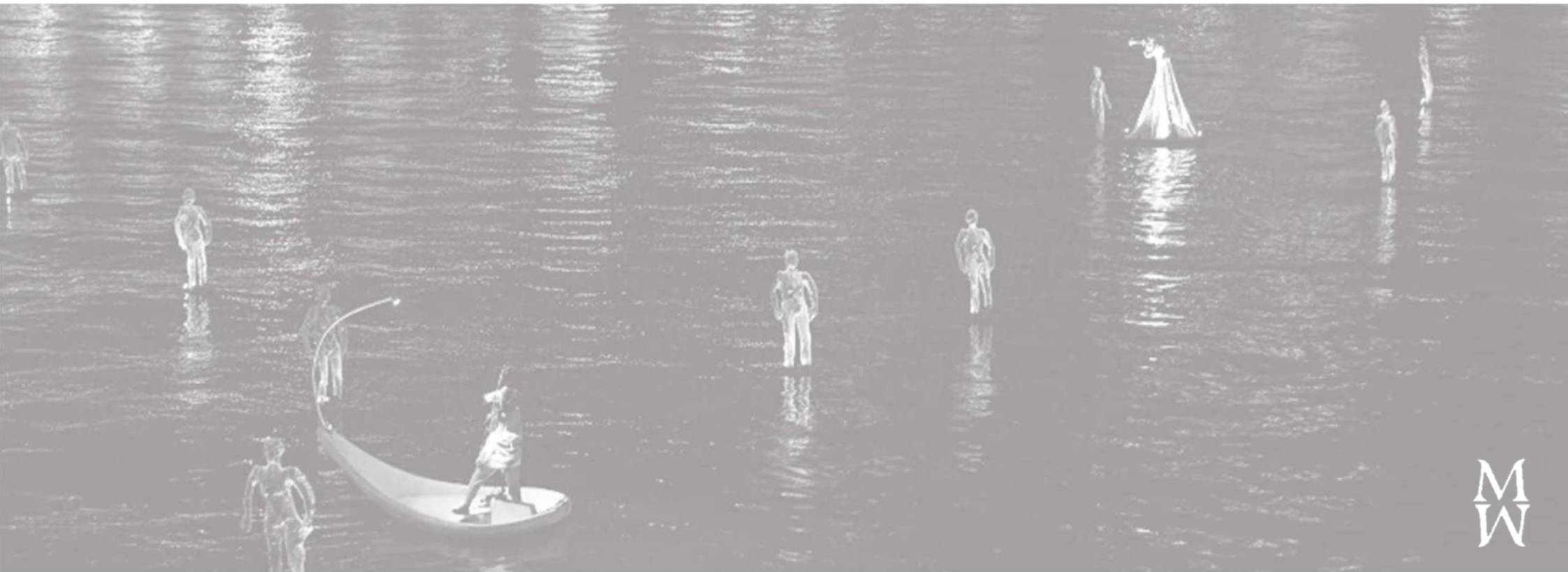
Pour 85% des Français, la présence d'espaces verts à proximité de leur logement a été un facteur important dans leur choix de résidence - étude IFOP 2017

Favoriser une ville plus agréable au quotidien pour ses résidents et apporter du calme dans le centre-ville sont parmi les grands enjeux d'urbanisme des années à venir. La végétalisation de l'espace public a pour ambition de contribuer à ce mieux-vivre en ville. Ce grand projet s'articule sur différents axes : le futur Parc des Balmes, des vergers urbains et des forêts dites « Miyawaki » dans tous les arrondissements, la rénovation du jardin du Rosaire.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Des événements festifs et populaires



RE LYON NOUS

Dimanche 11 juin 2023

- Événement -



Défi sportif dans la cour de l'Hôtel de Ville !



La journée est l'occasion d'une randonnée ludique en famille

RE LYON NOUS est **un événement gratuit et familial organisé par la Ville de Lyon**, chaque mois de juin le temps d'un weekend.

C'est une journée de partage et de convivialité durant laquelle les participants inscrits par équipe de 2 à 4 personnes parcourent la ville à travers **des étapes sportives, ludiques et culturelles**.

Elle se déroule dans un esprit récréatif et traverse différents lieux emblématiques de Lyon. Tout au long de ce parcours, **les participants doivent résoudre une énigme** qui en constitue le fil conducteur.

Cet évènement permet ainsi de découvrir et mettre en valeur la **richesse du patrimoine historique et naturel lyonnais**. Une belle occasion d'inciter à la pratique sportive sans aucune obligation de performance ni de classement.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

ENTRE RHONE ET SAONE

3^e édition : 28, 29 et 30 juin 2024

- Événement -



Actions de sensibilisation à la dépollution



Exposition photographique sur les grilles du centre nautique Tony Bertrand



Animations à la Guillotière (stand partenaire)



Spectacle sur l'eau à l'Isle Barbe

Depuis 2022, la Ville de Lyon propose le Festival entre Rhône et Saône, un événement festif, familial et participatif, **pour célébrer, découvrir et protéger nos cours d'eau.**

Une programmation mêlant **plus de 300 rendez-vous** autour de l'eau et actions de sensibilisation à la biodiversité.

Actions pédagogiques, opérations de dépollution, animations autour de la nature, balades, spectacles, guinguettes, conférences, expositions, concerts sont au menu de ce festival inscrit désormais dans le calendrier estival.

La **brochure spécifique** est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier

LA REPRISE

2^e édition en septembre 2023

- Événement -



La Reprise est un nouvel événement organisé par la Ville de Lyon. **La première édition s'est déroulée le 12 septembre 2022 au Musée des Confluences**, avec pour marraine de l'événement, Estelle Mossely (Boxing Lyon United), championne olympique de boxe aux Jeux de Rio 2016.

Il s'agit d'une **soirée de rentrée et de lancement de la saison sportive** ; moment convivial et festif, il permet de rassembler des actrices et des acteurs diversifiés du sport à Lyon.

Lors de cette soirée, des initiatives locales sont mises à l'honneur avec le vote d'un jury et une remise de prix, en lien avec les **valeurs d'éco-responsabilité, d'inclusion et d'égalité homme-femme**.

Vous pouvez retrouver les projets 2022 à l'honneur ici : <https://www.lyon.fr/node/749415>

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier

LYON WORLDSKILLS HORS LES MURS

Septembre 2023 et 2024

- Événement -



La Ville de Lyon sera au cœur de l'événement Worldskills en accueillant les finales France (septembre 2023) et Monde (septembre 2024), **compétitions internationales de métiers pour des jeunes âgés de moins de 23 ans.**

En créant le programme *hors les murs*, la Ville de Lyon pour but de construire un héritage des compétitions dans différents projets portés vers un **renforcement des partenariats avec les acteurs économiques**. De permettre de **valoriser les métiers manuels** auprès des enfants, des jeunes et des publics en reconversion ou éloignés de l'emploi, de susciter découvertes, apprentissages et vocations.

- **Soyez acteur !** : Participez en septembre 2023 au village des Métiers et aux Journées Portes Ouvertes des Entreprises.
- **Soyez partenaire !** : Accompagnez pendant un an, le programme Lyon Worldskills *hors les murs* lors de ses différents événements.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier ou en Nature
- Accompagnement en tant qu'acteur des événements

FETE DES LUMIERES

Du 7 au 10 décembre 2023

- Événement -



Projections lumineuses grand format sur la Place des Terreaux.



Les œuvres de la Fête : quand la technique rencontre la poésie.

La Fête des Lumières, c'est...

Un événement gratuit et ouvert à tous :

- Un engouement populaire, festif et féérique
- Une fête à hauteur d'enfants, inclusive et participative
- Des projets collaboratifs
- La mise en avant d'une association caritative (lumignons du cœur)
- L'accès de la Fête aux publics empêchés

Une dimension artistique unique :

- Une programmation éclectique et internationale
- L'art lumineux à la portée de tous (médiation culturelle, livret ludo-pédagogique)
- La mise en lumière de Lyon et de la richesse de son territoire
- Un événement en phase d'acquiescer la norme ISO 20 121

Une offre de mécénat sur-mesure :

- Des contreparties diverses (réceptifs, artistiques et outils de communication)
- Une dimension RSE forte
- Une animation des mécènes tout au long de l'année (réseaux inter-entreprises)

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier



Les Lyonnais accueilleront des matchs de football au Groupama Stadium.

À deux ans des Jeux, le calendrier officiel des épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024 est sorti. La **Ville de Lyon a été labellisée « terre des Jeux 2024 »** et est candidate pour accueillir des délégations sur son territoire.

En outre, elle accueillera les **matchs du football féminin au Groupama Stadium** du vendredi 26 juillet 2024 au dimanche 11 août 2024.

Un **programme d'animations est en cours de construction avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques** : organisation d'un site de célébration (village animations, retransmission), les Olympiades culturelles (vaste programme de projets culturels), etc.

C'est une occasion majeure pour provoquer, initier et accompagner le développement du sport au cœur de notre territoire.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Des projets solidaires



ESPACE SPORT-SANTÉ

Activité physique pour tous

– Solidarité –



Objectif : « positionner la Ville de Lyon comme acteur territorial de la promotion de l'Activité Physique pour tous »



Situé en plein cœur du Parc de Gerland dans le 7^e arrondissement, **un Espace Sport-Santé a ouvert ses portes en 2022**. A terme, ce dispositif permettra d'accompagner de nombreux Lyonnais dans la reprise d'une activité physique.

L'objectif de ce nouveau service est double :

- **Réduire les comportements sédentaires** qui peuvent constituer un risque pour la santé.
- Donner l'opportunité à un public de tous âges de pratiquer **une activité physique adaptée**.

Tous les Lyonnais sont concernés par ce projet, mais plus particulièrement les personnes souffrant de maladies chroniques ou présentant des facteurs de risques tels que le diabète, la maladie de Parkinson, l'asthme, les problèmes cardiovasculaires, l'obésité, les cancers voire la dépression. Celles-ci peuvent avoir **droit au dispositif national « sport sur ordonnance »** et entrer en relation avec ce pôle ressource.

Objectif :

A terme, des antennes ont vocation à essaimer sur tout le territoire de la municipalité pour **bénéficier à un public encore plus important**.

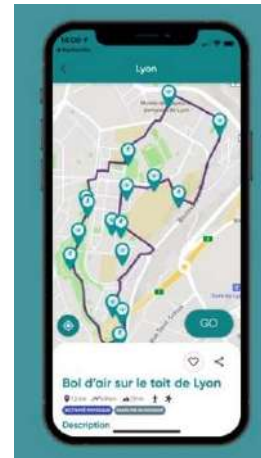
Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences



L'application comptabilise déjà 45 000 téléchargements !

En complément de la Maison Sport-Santé, **l'application pour smartphone enform@Lyon** permet de parcourir des **circuits audioguidés** (marche, marche nordique, course) ponctués d'exercices de renforcement musculaire et d'informations patrimoniales.



Cette interface ludique et gratuite a déjà séduit de nombreux lyonnais, **puisque elle comptabilise 45 000 téléchargements !**

Ses objectifs :

- Ramener les lyonnais, quels que soient leurs moyens, à la pratique sportive
- Promouvoir la richesse patrimoniale du territoire

L'équipe de développement utilisera les financements pour continuer d'améliorer l'application et pour l'étendre à **un plus grand nombre d'utilisateurs.**

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

ACTIONS DU CCAS

Au service des plus fragiles

– Solidarité –



Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la Ville de Lyon et ses partenaires apportent des solutions pour **améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie**. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il intervient auprès des Lyonnais en situation de précarité et des seniors à travers la gestion de lieux répartis dans tous les arrondissement de la ville : pôle alimentaire, bains-douches, résidences seniors, EHPAD, accueil de jour, etc.

Devenir mécène du CCAS, c'est :

- S'inscrire dans une démarche citoyenne en faveur de l'accès aux droits
- Soutenir des actions ambitieuses et innovantes de lutte contre la précarité et l'isolement
- Contribuer au développement du tissu social lyonnais

Vous pouvez découvrir **leur action en images ici** :
<https://www.youtube.com/watch?v=3sv69mmbKH0>

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

En soutenant le CCAS, vous contribuez aux actions suivantes :

Lutter contre la précarité sous toutes ses formes

1. Répondre aux besoins fondamentaux

Le premier besoin étant **l'alimentation**, avec deux lieux pour y répondre :

- **La cuisine des gones** ouverte aux personnes hébergées à l'hôtel (depuis l'automne 2022)
- **Le restaurant social municipal « La table des Gones »** (Lyon 3), 80 places assises, 32 406 repas servis au total

Le deuxième besoin fondamental, **l'hygiène**, est pourvu grâce aux bains-douches : 150 à 250 douches/jour, ces **bains-douches Delessert** (Lyon 7) offrent un accueil inconditionnel. Le CCAS cherche à y développer d'autres services de soin (coiffeur, accueil médical, etc.)

2. Favoriser l'accès aux droits de tous

A travers ses travailleurs sociaux œuvrant dans l'accueil de jour et les tiers-lieux, le CCAS **informe les personnes de leurs droits**, lutte contre le non-recours, permet l'accès au numérique, etc.

3. Développer l'habitat transitoire

Le CCAS **lutte contre le sans-abrisme** à travers une politique d'hébergement d'urgence ainsi que des enquêtes comme la Nuit de la Solidarité (une fois par an).

Favoriser l'inclusion des seniors dans la ville

1. Favoriser les liens intergénérationnels

Le CCAS permet de **développer le lien social** à travers la rencontre entre les publics, via notamment la colocation intergénérationnelle ou encore le café intergénérationnel « Chez Daddy ».

2. Créer un habitat inclusif

Des solutions sont développées pour des personnes en situation de fragilité, dans le respect de leurs projets de vie. Le CCAS offre des **formes d'habitats adaptés** aux différents besoins des seniors et des formes intermédiaires entre Ehpad et résidence.

3. Favoriser le bien-vieillir

Cela se manifeste notamment via des lieux qui favorisent la rencontre avec les seniors encore logés à domicile, appelés « **spots bien-vieillir** » et qui seront à terme dans tous les arrondissements.

Le CCAS a aussi un axe fort de travail autour de la **bientraitance dans les EHPAD** et l'aménagement au cœur de ces lieux de « **places du village** » où le résident retrouve des repères connus : espace café, fontaine, coiffeur, espace numérique, salon des familles, etc.

MAISONS DES FEMMES

Prévenir, soigner, accompagner

- Solidarité -



Ce projet naît grâce à la dynamique locale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, porté par les différents acteurs institutionnels et associatifs de notre territoire.



Offrir aux femmes victimes de violence une **prise en charge globale** (médico-psycho-social et juridique) est devenue indispensable. Depuis 2016, 12 Maisons des Femmes ont d'ores et déjà vu le jour sur le territoire national et d'autres sont en cours de développement.

La future Maison des Femmes de Lyon sera un lieu pour donner les **soins nécessaires**, fournir un **accompagnement personnalisé** et permettre la **possibilité de s'extraire du cycle des violences**.

La **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** est un enjeu de **société majeur** qui nous concerne toutes et tous. Pour **lutter contre les phénomènes de violence faites aux femmes** et améliorer leur prise en charge, nous avons besoin de **l'engagement du secteur public comme des partenaires privés**.

C'est pourquoi, la **Maison des Femmes fait appel à la générosité des partenaires entreprises** pour soutenir le projet aux côtés des financements publics déjà obtenus, afin d'accroître son développement et ses actions.

La brochure spécifique est disponible sur demande.

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Mécénat en nature ou en compétences

SEMAINE DES GESTES QUI SAUVENT

Chaque année en juin

– Solidarité –



Tous les lyonnais pourront être initiés à la pratique des gestes de premiers secours, comme ici le massage cardiaque.

La Ville de Lyon et la Fédération française de Cardiologie s'associent chaque année au mois de juin pour **proposer des initiations et des formations de premiers secours tout au long d'une semaine.**

Objectif : parvenir à ce qu'un maximum de Lyonnais soient sensibilisés à la prise en charge des victimes.

De **nombreuses animations pour le grand public** sont prévues sur l'ensemble du territoire :

- Présence dans des lieux à fort flux : Centre commercial la Part Dieu, place Bellecour...
- Actions pour les élèves en périscolaire
- Village des Premiers-Secours
- Actions de sensibilisation pour les salariés des entreprises partenaires
- Communication importante pendant 3 semaines

Les contributions attendues

- Accompagnement financier
- Apport en nature ou en compétences

Vos contreparties en tant que mécène



Les contreparties possibles pour les mécènes

Profitez des contreparties génériques*

Bénéficiez des avantages financiers du mécénat :

- Pour les entreprises, le dispositif fiscal permet une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.
- Pour les particuliers, cette réduction s'élève à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du montant imposable.

Bénéficiez d'avantages en relations publiques :

- Intégration dans l'offre de relations publiques de la Ville de Lyon : invitations à des événements culturels et sportifs
- Faire partie d'un réseau d'acteurs économiques du territoire
- Etre associé à la communication de la Mission Mécénat à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Visibilité sur la page web de la Mission Mécénat et les autres outils de communication digitale

Bénéficiez des contreparties liées au projet*

Des contreparties sur-mesure :

Chacun des projets du catalogue vous permet de bénéficier de contreparties en adéquation avec votre engagement.

- Communication liée au projet, relations publiques
- Invitations liées à l'événement
- Parrainage artistique
- Des actions spécifiques avec vos collaborateurs (réception, médiation culturelle, etc.)

Un accompagnement spécifique :

- Pour ce faire, nous tenons à disposition des partenaires les brochures de mécénat spécifiques à chaque événement / projet.
- Chaque partenaire est accompagné individuellement dans ses démarches par l'équipe de la Mission Mécénat.

**Les conventions de mécénat sont signées avec la Ville de Lyon. Contreparties sous réserve de votre niveau de partenariat et de contractualisation aux dates d'échéance des projets (voir brochures spécifiques à la demande).*

Les institutions culturelles municipales



Offre partenariale des institutions culturelles municipales



<https://www.mba-lyon.fr/fr/article/entreprise-s-mecenes-de-projets>



<https://www.auditorium-lyon.com/fr/vous-etes-entreprise>



<https://www.mac-lyon.com/fr/devenir-mecene>



<https://www.chrd.lyon.fr/musee/expositions-a-louer>



<https://www.gadagne-lyon.fr/gadagne/soutenir-gadagne>



<https://evenementiel-mecenat.theatredesclestins.com/>



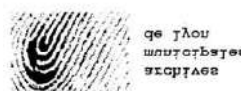
<https://www.imprimerie.lyon.fr/fr/edito/nos-partenaires>



<https://www.bm-lyon.fr/>



<https://www.musee-malartre.com/article/pri- vatisation>



<https://www.archives-lyon.fr/>





Expositions du macLYON en 2023 :

- « **Le Corps dans la collection** » : explore la façon dont les artistes se sont approprié la question du corps.
- « **Jesper Just** » ; un film inédit mettant en scène la topographie émotionnelle d'un acteur, capturée par une machine IRM lors d'un monologue.
- « **Nathalie Djurberg & Hans Berg** » : Les films d'animation et les installations du duo d'artistes jouent des fantômes, des obsessions et des peurs, plongeant dans notre subconscient.

Pourquoi devenir mécène ?

- **Soutien à la création avec une résidence d'artiste** (à partir de 5000€) : Le musée accueille de nombreux artistes, locaux ou internationaux, pour leur permettre de créer de nouvelles œuvres.
- **Soutien aux expositions** : A partir de 20 000€, devenez mécène principal de nos expositions temporaires, qui s'adressent à tous les publics.
- **Soutien à la collection du macLYON** par une acquisition d'œuvre : Contribuez à enrichir le fonds du musée grâce à de nouvelles acquisitions, à partir de 10 000€.

Parmi les contreparties possibles à votre mécénat :

- Organisation d'une soirée au macLYON
- Privatisation de la macROOM, de notre auditorium...
- Invitez vos collaborateurs et clients dans un cadre d'exception et offrez-leur l'occasion de découvrir et de s'initier à l'art d'aujourd'hui

Contact

Muriel Jaby - Directrice communication
muriel.jaby@mairie-lyon.fr

AUDITORIUM – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

– Institution culturelle –



© Julien Mignot

Actualité 2023 :

*En juin 2023, L'AO souhaite offrir aux habitants de son territoire un grand **concert gratuit et en extérieur** au Parc de la Tête d'or avec le soutien de mécènes.*

Pourquoi devenir mécène ?

Parce que la musique est essentielle au développement d'une société plus humaniste, L'AO crée année après année des projets artistiques et citoyens ambitieux, ouverts sur le monde. Grâce aux soutiens des mécènes, L'AO continue à innover et à proposer l'excellence à chaque événement pour tous les publics.

L'AO défend une vision généreuse et accessible de la musique autour de quatre ambitions pour demain.

- **Partager la passion de la musique** auprès du plus grand nombre : concerts gratuits, programmation jeune public...
- **Créer un lieu de vie dédié à la musique** : ateliers de pratiques collectives, concert participatif, orchestre amateur...
- **Promouvoir l'Orchestre national de Lyon et son territoire** : tournées internationales, concerts hors les murs, scène numérique...
- **Valoriser le patrimoine architectural et musical de l'Auditorium** : entretien du parc instrumental, rénovation de l'orgue et du bâtiment.

Contact

Justine Chevalier – Chargée du mécénat et des privatisations
justine.chevalier@mairie-lyon.fr



« Grandir, s'agrandir en musique, en danse, en théâtre est aussi vital pour l'être humain que l'eau, le soleil et le vent sont indispensables aux écosystèmes »

Géry Moutier, directeur général du Conservatoire de Lyon

Transmettre, créer et partager ! C'est ainsi que le Conservatoire de Lyon permet à chacun de découvrir et pratiquer la musique, la danse et le théâtre. Que l'on soit en cours d'apprentissage, amateur ou en voie de professionnalisation, la rencontre avec des artistes invités est toujours un moment fort et unique dans la vie de nos élèves et étudiant.e.s.

Pourquoi être mécène du conservatoire à rayonnement régional ?

- **Résidences d'artiste(s) :**

Pouvoir accueillir des compositeur.trice.s, auteur.e.s et chorégraphes au cœur du Conservatoire de Lyon place la création au cœur de l'enseignement artistique.

- **Masterclass :**

Soutenir la venue d'artistes reconnus pour leur talent et leur pédagogie afin qu'ils rencontrent nos élèves lors de masterclass, autour des spécificités d'un instrument et/ou d'un répertoire.

- **Spectacles du Conservatoire de Lyon :**

Concerts des orchestres symphoniques et d'harmonies, Spectacle de danse classique, contemporaine et jazz, Théâtre dirigé

Contact

Ludovic Vernu - Directeur du développement culturel

ludovic.vernu@conservatoire-lyon.fr

Et si vous pensiez flécher votre taxe d'apprentissage 2023 auprès de l'Ensba Lyon ?

La taxe d'apprentissage représente un enjeu majeur pour notre établissement. Verser sa taxe d'apprentissage à l'Ensba Lyon, c'est former des artistes et des designers de haut niveau dont les entreprises auront besoin, développer un cadre de formation et de recherche optimal, donner les moyens à l'établissement de jouer un rôle de premier plan dans le contexte de l'enseignement supérieur d'excellence en art et en design.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Ensba Lyon ?

A partir d'avril 2023 : une seule et unique démarche : la plateforme dédiée : SOLTÉA.

Du 25 mai au 7 septembre 2023, vous renseignerez votre souhait d'affectation sur l'Ensba Lyon code UAI 0690185B pour verser votre taxe sur SOLTéa : <https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

Vous n'avez plus à payer directement l'école. L'URSSAF effectue un prélèvement en mai 2023 suite à votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2023.



Ensba Lyon - Photographie Blandine Soulage

Contact

infos@ensba-lyon.fr

<https://www.ensba-lyon.fr>

NOTES

CONTACTEZ-NOUS

 Mission Mécénat de la Ville de Lyon 

Anna MANIATIS – Chargée de mécénat

Fête des Lumières / Evénements sportifs

04 72 10 52 16 / 06 58 22 42 26

anna.maniatis@mairie-lyon.fr

Guillaume MARIN – Responsable Mission Mécénat

04 72 10 30 25 / 06 22 75 43 48

guillaume.marin@mairie-lyon.fr

Manon BARRET – Chargée de mécénat

Environnement / Solidarité et Inclusion

04 72 10 17 48 / 07 65 15 10 35

manon.barret@mairie-lyon.fr